

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7h du matin, Midi, 3 P. M., 5 P. M.

L'ABEILLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

Chateaubriand, Napoléon. Souvenirs de Voyage. Le Berger. A propos des Tambours. Les Vautours de Paris, Feuilleton du Dimanche. (Suite.) Mondanités, chiffon. L'actualité, etc., etc.

EPIDEMIE DE 1878.

Table with 4 columns: Mois, Total, Décès, Total. Rows for July and August.

EPIDEMIE DE 1905.

Table with 4 columns: Mois, Total, Décès, Total. Rows for July and August.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

INCENDIE.

Vers trois heures hier matin un feu a été découvert dans un cottage rue du Canal 1812 et 1814, occupé par Mme R. Patterson et Philip Theil. La bâtisse évaluée à \$6,000 a subi des dommages de \$2,500.

Les Etats-Unis et leurs colonies.

On sait les progrès qu'ont fait dans l'esprit des chefs du parti républicain qui est à la tête du gouvernement des Etats-Unis depuis plus de huit ans, la nécessité d'une réforme du tarif de protection à l'industrie qui porte le nom de son auteur, M. Dingley. On sait aussi que depuis quelque temps le président Roosevelt, des membres influents du Sénat et de la chambre des représentants, de concert avec des économistes occupant de hautes fonctions dans l'administration, discutent les moyens de répondre aux nécessités du commerce américain et aux dangers que lui feraient courir les lois douanières étrangères si elles étaient conçues dans l'esprit de rétrocession qui anime actuellement plusieurs gouvernements.

On se rappelle l'émoi qu'a causé il y a quelques jours dans les hautes cercles de Washington l'annonce de l'imposition probable de tarif maximum allemand sur les produits et marchandises des Etats-Unis, émoi d'autant plus grand qu'on a appris alors que la classe de la nation la plus favorisée, classe si enviée par tous les pays, ne serait certainement pas insérée dans le prochain traité de commerce.

Que le gouvernement et le congrès américains trouvent les moyens de parer au danger de rétrocession dont on les menace, cela ne fait aucun doute, et il n'est pas à craindre que ceux qui régleront cette question manquent de la sagesse et de l'habileté nécessaires. On peut donc ne pas trop s'inquiéter de la question de la révision du tarif, qui sera réglée au mieux des intérêts du pays; mais une autre question se pose, et elle pourrait être d'une solution plus difficile, c'est celle du régime économique qu'il convient d'établir dans les possessions insulaires des Etats-Unis, autrement dit dans leurs colonies.

Ces colonies, les Philippines particulièrement, mettent sur le marché les mêmes produits que certaines régions des Etats-Unis, et comme elles font partie intégrante de l'Union, elles prétendent vivre sous le même régime économique et jouir du libre échange qui se pratique entre tous les Etats. Mais les Philippines produisent en quantités du sucre et du tabac, et il s'agit de déterminer si l'admission franche de droits de ces produits sur le marché américain ne causerait pas un préjudice dangereux aux industries du sucre et du tabac indigènes qui sont si florissantes et qui ont tant contribué à la richesse de l'Union Américaine.

Il est douteux qu'aucun homme d'état vraiment digne de ce nom consente à sacrifier les intérêts directs d'une grande partie de la population à ceux de possessions nouvelles. Les libertés politiques dont leurs populations jouissent, déjà et qui seront prochainement complètes constituent indiscutablement un don précieux de la part des Etats-Unis; ce serait un peu trop de demander à ceux-ci dès aujourd'hui la sacrifier de précieux intérêts.

T. E. Willemsen, âgé de 25 ans, en travaillant à Harahan, Lue, hier a été renversé par un train de l'Illinois Central et a eu le bras droit mutilé.

Le Shah et l'asperge.

Le voyage du Shah de Perse nous remémore une anecdote fort plaisante sur le père du monarque actuel, qui fut contée jadis par le médecin du shah Nasr ed Edin.

Lors du voyage qu'il fit en Europe, le feu Shah était allé passer quelques jours à Londres: le prince de Galles, aujourd'hui Edouard VII, l'y invita à un dîner de cérémonie. On servit des asperges.

Or, le Shah ne connaissait point ce légume et ne soupçonnait point la manière de le manger. Il prit cependant la première asperge, en avala la moitié... et jeta l'autre moitié derrière lui!

Cette déconcoction et qui devait plonger dans la perplexité ses voisins de table!

Le prince de Galles ne voulut pas que son hôte ait pu faire quelque chose de contraire à l'étiquette et, froidement, il jeta lui-même sur le parquet ses bouts d'asperges.

On juge de l'étonnement des domestiques lorsqu'ils virent tous les convives imiter le Prince!

Le guérisseur Philippe et ses confrères.

A l'Arbrele, dans le Rhéne, vient de mourir Philippe Landard, le guérisseur Philippe: la renommée n'avait fait connaître que son prénom. Cet homme curieux est dans le cours de sa vie de singuliers coups de fortune. S'il avait réussi à entourer sa personne d'un certain mystère, il n'aurait pu, du moins, traquer ses origines.

Ce Lyonnais avait débuté comme garçon boucher; et c'est alors qu'il vivait de cette profession qu'il n'a rien d'immatériel, qu'il prétendit subir l'influence de voix secrètes et être appelé à guérir par la prière et l'influence de sa volonté. Il avait eu des succès de thaumaturge qui avaient commencé sa réputation. Il entretenait des relations avec les loges martinistes, et certains personnages qui ne furent point étrangers au mouvement cabalistique et à l'évolution de magies auxquelles on assista, il y aura bientôt une vingtaine d'années. Aussi audacieux que Castiglione, aussi intrigant que lui, et, plus que lui encore, peut-être, Philippe parvint à s'établir en Russie, dans les parages mêmes du trône.

Il est certain que le Tsar et la Tsarine ne dédaignèrent pas d'écouter ce guérisseur qui se disait envoyé du Ciel. Ils eurent l'un et l'autre des boutons pour ce singulier interprète des volontés obscures et le comblèrent de faveurs et de cadeaux généreux. Philippe affectait la plus grande simplicité de moeurs, ce qui ne l'empêchait pas de se répandre en orgueilleux propos et, secrètement, d'abuser de la puissance qu'il pouvait avoir sur l'esprit de l'Empereur.

On a dit tout bas, il y a quelques années, à Paris, parmi des gens informés, que le départ d'un chef de la police russe et sa brusque défaillance étaient dus à l'intervention de Philippe: les rapports du fonctionnaire du Tsar n'étaient pas favorables au guérisseur lyonnais... On a dit encore... on a même affirmé, dans un milieu très sérieux et très renseigné, que par deux fois, le Tsar était intervenu auprès du gouvernement et de la Faculté de médecine de Paris,

afin qu'on donnât un titre de docteur à Philippe...

Le don d'Argyll, beau frère du roi d'Angleterre, vient de faire l'acquisition d'un vaste terrain à Harleford, près de Boulogne-sur-Mer, dans un site fort pittoresque, environné de dunes et de belles forêts de sapins où se trouve un délicieux lac d'eau douce.

Le don d'Argyll va y faire construire une élégante villa sous la direction de M. Yves Parmentier, le distingué architecte du roi Edouard VII, et compte y passer l'été l'année prochaine.

Harleford est un petit hameau de l'arrondissement de Boulogne, célèbre par son château historique, qui fut en 1534 la demeure du roi Henri VIII d'Angleterre, venu pour se rencontrer avec le roi François Ier.

Le château est une forteresse imposante, bâtie en 1223, par le comte de Boulogne, près du lac de la Ollaire-Eau. C'est dans ce château que fut signée l'autorisation de construire le monastère des Chartreux près de Montreuil-sur-Mer. Il est entouré de hautes murailles et de superbes tours.

WEST END. D'excellents artistes de vaudeville, de bonne musique, d'intéressantes vues du kinodrome et une brisée délicieuse font passer une soirée charmante à la foule qui se presse à West End dès le coucher du soleil.

L'ESPRIT DES AUTRES. Choses de la campagne: La femme d'un maquignon à son mari: —George, le fils du mécanicien est venu cet après midi. —Pour? —Il voudrait faire l'achat d'un âne. —Ah!... Et alors? —Je lui ai dit qu'il revienne parce que tu étais absent.

Bonheur conjugal. —Es-tu heureuse dans ton ménage? —Oh! ma chère, mon mari est parfait. Il part le matin de très bonne heure, il m'apporte son déjeuner, il ne revient que très tard... je suis aussi tranquille que si j'étais veuve!

Eglise dynamitée. Vincennes, Ind., 25 août.—A la suite d'une querelle qui s'est élevée entre la population blanche de Carlisle et l'élément nègre de la localité, l'église baptiste nègre a été détruite ce matin au moyen de dynamite placée sous l'autel.

Des larmes ont été lancées sur les traces des dynamiteurs. Le maire de Carlisle a reçu des lettres de menaces l'avisant que si des arrestations étaient opérées, tous les nègres seraient chassés de la ville.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans.

La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Toujours l'émence cordiale

Le duo d'Argyll, beau frère du roi d'Angleterre, vient de faire l'acquisition d'un vaste terrain à Harleford, près de Boulogne-sur-Mer, dans un site fort pittoresque, environné de dunes et de belles forêts de sapins où se trouve un délicieux lac d'eau douce.

Le duo d'Argyll va y faire construire une élégante villa sous la direction de M. Yves Parmentier, le distingué architecte du roi Edouard VII, et compte y passer l'été l'année prochaine.

Harleford est un petit hameau de l'arrondissement de Boulogne, célèbre par son château historique, qui fut en 1534 la demeure du roi Henri VIII d'Angleterre, venu pour se rencontrer avec le roi François Ier.

Le château est une forteresse imposante, bâtie en 1223, par le comte de Boulogne, près du lac de la Ollaire-Eau. C'est dans ce château que fut signée l'autorisation de construire le monastère des Chartreux près de Montreuil-sur-Mer. Il est entouré de hautes murailles et de superbes tours.

WEST END. D'excellents artistes de vaudeville, de bonne musique, d'intéressantes vues du kinodrome et une brisée délicieuse font passer une soirée charmante à la foule qui se presse à West End dès le coucher du soleil.

L'ESPRIT DES AUTRES. Choses de la campagne: La femme d'un maquignon à son mari: —George, le fils du mécanicien est venu cet après midi. —Pour? —Il voudrait faire l'achat d'un âne. —Ah!... Et alors? —Je lui ai dit qu'il revienne parce que tu étais absent.

Bonheur conjugal. —Es-tu heureuse dans ton ménage? —Oh! ma chère, mon mari est parfait. Il part le matin de très bonne heure, il m'apporte son déjeuner, il ne revient que très tard... je suis aussi tranquille que si j'étais veuve!

Eglise dynamitée. Vincennes, Ind., 25 août.—A la suite d'une querelle qui s'est élevée entre la population blanche de Carlisle et l'élément nègre de la localité, l'église baptiste nègre a été détruite ce matin au moyen de dynamite placée sous l'autel.

Des larmes ont été lancées sur les traces des dynamiteurs. Le maire de Carlisle a reçu des lettres de menaces l'avisant que si des arrestations étaient opérées, tous les nègres seraient chassés de la ville.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

L'attentat de Tracy.

Nashville, Tenn., 25 août.—Aucune arrestation n'a encore été opérée à Tracy et on commence à désespérer de parvenir à atteindre les auteurs du lâche guet-apens commis hier à l'entrée de la mine. La police croit cependant tenir un indice qui la mettra sur la trace des coupables. De nombreuses lettres de menaces ont été envoyées au shérif. Les citoyens de Tracy ont offert une récompense de 1,000 dollars à la personne qui dénoncera les coupables.

ATHENEES LOUISIANAIS. CONCOURS DE 1905. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: "ALFRED DE VIGNY ET SES OEUVRES".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1906 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier soigné, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel, BUREAU BOUEN, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

Une interview avec le gouverneur de l'Alabama. Birmingham, Ala., 25 août.—Le gouverneur W. D. Jelks, qui était à Birmingham ce matin, dans une interview, répondit aux critiques faites récemment par le gouverneur N. C. Blanchard, de la Louisiane, sur la question du droit qu'avait l'Alabama de refuser au peuple de la Louisiane le privilège de passer une seconde fois à travers cet état. A ce sujet le gouverneur Jelks a fait les déclarations suivantes: "Le gouverneur Blanchard devrait être indulgent en envisageant les efforts que font les fonctionnaires d'autres Etats pour prévenir la transmission de la fièvre, surtout si l'on considère que la fièvre jaune a pénétré à la Nouvelle-Orléans grâce au manque de système de quarantaine. Il est évident que la fièvre ne peut être éloignée qu'en employant des mesures énergiques. Il peut arriver parfois que nos fonctionnaires ne se comportent pas aussi discrètement que nous le désirerions, mais dans l'Alabama le service de quarantaine est dirigé selon les meilleurs moyens à notre disposition. "J'estime que le Bureau de Santé de cet état a raison quand il décrète qu'une personne qui a été escortée à travers l'état pour échapper de la Nouvelle-Orléans, ne peut pas s'attendre à se que nous l'escortions de nouveau si elle songe à retourner d'où elle vient. C'est tout ce que nous pouvons faire d'escorter un réfugié une fois à travers l'Etat. Je suis persuadé que le gouverneur Blanchard ne devrait pas se plaindre, étant données les circonstances actuelles".

Parlant du désir exprimé par le gouverneur Blanchard de porter la question devant les tribunaux des Etats-Unis, le gouverneur Jelks a dit qu'il espérait que le tribunal fédéral ne dérangerait pas l'état actuel des choses. Le gouverneur Jelks a conclu en disant qu'un système uniforme de quarantaine s'imposait pour tous les Etats du Golfe et de l'Atlantique.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

Toute Femme

Demandez la votre pharmacien s'il ne vous donne pas le "MARVEL" ou si vous n'avez pas de temps à consacrer à sa lecture, il vous en fera un exemplaire par un litre illustré. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements et précieux sans doute. MARVEL COMPANY, New York.

ment de 62 à 70 degrés à 8:00 A. M. Fenwick, cette section ravissante est à moins de 24 heures de distance de la Nouvelle-Orléans et \$27.90 pour le voyage d'aller et retour qui couvre une grande partie des nombreux lieux de plaisance dans cette partie montagneuse de la Caroline du Nord, avec des prix raisonnables à tous les hôtels et pensions privées. Pour plus de renseignements s'adresser au bureau de la vente des tickets du Southern Railway No. 104 rue Common, à côté de l'entrée des Dames à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, Lue.

L'ATHENEES LOUISIANAIS. CONCOURS DE 1905. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: "ALFRED DE VIGNY ET SES OEUVRES".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1906 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier soigné, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel, BUREAU BOUEN, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans. La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, est envoyée à tous les curés du diocèse: Rév. et cher Père, Par suite de la difficulté de se procurer des aliments maigres pendant l'épidémie, nous permettons dans tout le Diocèse l'usage de la viande les vendredis et tous les autres jours d'abstinence.

G. A. ROUXEL, Administrateur. P. SCOTT, Chancelier.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes: Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE. Pour les Etats-Unis, port compris: \$12.00 l'an; \$6.00 6 mois; \$3.00 3 mois. Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris: \$15.00 l'an; \$7.50 6 mois; \$3.75 3 mois.

Edition Hebdomadaire. Pour les Etats-Unis, port compris: \$6.00 l'an; \$3.00 6 mois; \$1.50 3 mois. Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris: \$7.50 l'an; \$3.75 6 mois; \$1.87 3 mois.

Edition du Dimanche. Cette édition étant comprise dans notre édition hebdomadaire, non abonnée y est donc gratuite. Les personnes qui veulent y abonner ont droit d'abonner aux hebdomadaires.

Non agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITEMENTS SUB EXPRES.